

## CABANE FORESTIERE DE SELEUTE

### PRIX ET CONDITIONS DE LOCATION

La cabane forestière de Seleute est propriété de la commune de Clos du Doubs et est destinée à favoriser les moments de détente et loisirs de chacun-e.

#### Utilisation :

- Le prix de la location est encaissé à la réservation.
- La location débute pour le repas de midi ou le jour complet à 09h00 et pour le soir à 16h00
- Les véhicules seront stationnés sur la place de parc prévue à cet effet, excepté pour le chargement et le déchargement du matériel.
- La clef ouvre la porte du local de rangement et la porte des WC.
- Le locataire se procure lui-même le bois de feu dont il a besoin
- Le mobilier intérieur ne doit pas être sorti.
- Il est strictement interdit de planter des clous ou des agrafes dans le bois de la cabane ou des tables, voire même d'y faire des trous, pour quelque usage que ce soit.
- La Commune de Clos du Doubs se décharge de toute responsabilité en cas d'accident.
- Le locataire s'engage à remettre l'intérieur et les alentours de la cabane dans un état propre y compris les WC, à trier ses déchets et à les ramporter le jour même de la manifestation, à son lieu de domicile, pour élimination.
- Le locataire veille à ce que le réservoir d'eau reste rempli en l'annonçant au 032 461 39 47 et s'engage à annoncer les éventuels dégâts au bureau communal.

<b>Prix</b>	<u>Personnes domiciliées dans la commune</u>	<u>Autre locataire</u>
Un soir ou un demi-jour:	CHF 30. —	CHF 50. —
Un jour:	CHF 50. —	CHF 80. —

#### Contrat

Date de location : .....  09h-15h     Soirée     Jour complet

Nom et prénom du locataire responsable : .....

Rue et localité : .....

Téléphone : .....

Date : ..... Signature du locataire responsable : .....

---

Commune de Clos du Doubs :

Location CHF ..... — encaissée et mise en compte le .....

Signature du personnel communal: .....